



Communiqué de presse

22 février 2010

La majorité des administrations locales veut une pension complémentaire pour le personnel contractuel

73% des administrations locales veulent éliminer la différence existant en termes de pension entre statutaires et contractuels. 59% d'entre elles considèrent une pension complémentaire comme la solution idéale. C'est ce qui ressort du sondage de Pension Architects mené en collaboration avec AG Insurance, AXA Belgium et Delta Lloyd Life, dans le cadre duquel 728 administrations locales ont été contactées. Il ressort de l'enquête qu'une très large majorité est en faveur des pensions complémentaires pour contractuels. De plus, la moitié des administrations demande que les différences au niveau des pensions de survie et des allocations d'invalidité soient éliminées. Deux tiers des administrations locales (64%) veulent cependant pouvoir décider de façon autonome de la valeur de la pension complémentaire, désirent éviter les 'aventures financières' et s'orientent vers un 'régime de contribution fixe' par lequel les frais sont connus d'avance.

Ivan Eulaers, à la tête de Pension Architects, déclare : « Le nombre de contractuels augmente au sein des administrations locales. Une tendance pouvant se révéler douteuse au niveau des pensions, étant donné que la pension d'un fonctionnaire contractuel est nettement inférieure à celle d'un fonctionnaire statutaire ». Eulaers continue : « Les autorités fédérales préparent un cadre légal afin d'éliminer la différence de pension légale entre les statutaires et les contractuels au moyen d'un plan de pension complémentaire. Pension Architects, en collaboration avec trois assureurs, AG Insurance, AXA Belgium et Delta Lloyd Life, a sondé les administrations locales afin de connaître leur avis sur la question, leurs attentes et les similitudes entre leur vision des choses et les projets lancés au niveau fédéral. Sur les 728 administrations locales contactées, 205 nous ont fait parvenir l'enquête complétée. 40% des administrations locales situées en Flandres ont répondu à ce questionnaire, pour 16% en Wallonie. »

Une forte majorité en faveur de pensions complémentaires pour les contractuels

73% des administrations locales interrogées estiment que la différence existant en termes de pension entre les fonctionnaires statutaires et contractuels doit être éliminée. Pour ce faire, 59% d'entre elles pensent qu'un plan de pension complémentaire est la solution la plus indiquée. Jean-Michel Kupper, Managing Director chez AG Insurance ajoute que « la moitié des administrations attire l'attention sur le fait que les différences de pension de survie et d'allocation d'invalidité doivent également être éliminées. »

Il ressort cependant de l'étude que les autorités ne souhaitent pas l'égalisation totale. Jean-Michel Kupper : « Seule une minorité des administrations locales (39%) désire que la différence soit





totalement éliminée ».

L'autonomie locale doit être respectée

Deux tiers des administrations locales (64%) veulent pouvoir décider de façon autonome de l'importance de la pension complémentaire en fonction de leur politique locale des ressources humaines. Walter Borms, Public Affairs Officer chez AXA Belgium souligne : « Les administrations précisent également vouloir avoir la possibilité d'aligner d'autres aspects du plan de pension à leurs besoins locaux ».

Il ressort ainsi que 52% des administrations locales sont en faveur d'une augmentation des contributions en fonction de l'ancienneté. Walter Borms précise : « Une administration sur quatre désire que le contractuel participe lui aussi au financement de la pension complémentaire ».

Pas 'd'aventure financière'

75% des administrations locales optent pour un 'régime de contribution fixe' par lequel les frais sont connus d'avance. Il ressort de 63% des réponses reçues, qu'elles désirent également limiter les contributions à un maximum de 2% de la masse salariale, lors du lancement du plan. Michel Moreau, Manager Employee Benefits de Delta Lloyd Life remarque : « Il est entre-temps intéressant de constater que la moitié des communes de plus de 20.000 habitants désirent donner la priorité à l'avantage pension lorsque des moyens financiers plus importants seront disponibles ».

Un réel besoin d'informations objectives

Michel Moreau fait également le constat suivant : « Bien que les administrations locales soutiennent fortement l'idée des plans de pension complémentaire pour leurs contractuels, l'étude met en évidence qu'un grand mécontentement règne encore. Compte tenu du débat actuel et des solutions existantes, trop peu d'attention est accordée à la diffusion d'informations complètes. L'administration locale n'est dès lors pas assez au courant des avantages et les inconvénients des solutions proposées. »

Pour plus d'informations concernant l'enquête 'Pensions complémentaires pour le secteur public'

Pension Architects: Ivan Eulaers, +32 3 322 97 79 – +32 497 51 53 96 .

AG Insurance: Gerrit Feyaerts, porte parole, +32 2 664 09 61 – +32 486 38 86 24

AXA Belgium: Christine Vanormelingen, porte parole, +32 2 678 64 63 – +32 479 65 17 12

Delta Lloyd Life: Laurent Winnock, porte parole, +32 2 238 89 23 – +32 479 36 24 50

